

INSCRIPTION **non prise en charge** par le Rectorat de Toulouse
Agrégation, CAPES, CAPET, CAPLP, CPE internes enseignants
Année Universitaire 2018 2019

- 1 - La fiche d'inscription administrative, complétée et signée.
- 2 - La copie d'une pièce d'identité en cours de validité
- 3 - La photo d'identité portant au dos vos nom et prénom (obligatoire pour la délivrance de la carte MUT) ou si inscription à l'ESPE en 2017 2018, vous munir de la carte MUT de l'année précédente
- 4 - La copie de la dernière attestation de couverture sécurité sociale à laquelle vous êtes rattaché-e
- 5 - Le numéro INE, attribué par le dernier établissement fréquenté, pour les publics ayant effectué au moins une inscription depuis 1994-95 dans un établissement français de d'enseignement supérieur.
- 6 - Pour le paiement des droits d'inscription, prévoir un mode de paiement (par chèque ou CB). Le montant sera communiqué sur la chaîne d'inscription.
- 7 - Copie sous format papier de l'autorisation à suivre la préparation en 2018 2019

SSSS

Le dossier dûment complété et signé doit être remis sur la chaîne d'inscription (au rendez-vous indiqué sur la fiche d'inscription ou en consultant le calendrier de la chaîne). Vous présenterez obligatoirement les pièces demandées à l'adresse suivante :

ESPE Toulouse Midi-Pyrénées,
Service de la scolarité
56, avenue de l'URSS - 31 000 - TOULOUSE

Pour toute information relative à la procédure d'inscription, adresser votre à l'adresse suivante : espe.scolarite@univ-tlse2.fr.

TRES IMPORTANT : A l'issue de votre inscription administrative, vous sera délivrée une carte MUT. Elle permettra l'accès à la restauration, à la médiathèque, ainsi qu'à toute information via l'ENT de l'ESPE Toulouse Midi-Pyrénées.